



**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance**

Vote du budget de la COCOF pour l'année 2020

Communiqué adressé aux députés du Parlement Francophone Bruxellois

Mesdames, Messieurs les députés,

Aujourd'hui et demain, vous allez analyser et voter le budget de la COCOF proposé par le nouveau Gouvernement pour l'année 2020.

Dans ce contexte, nous attirons plus particulièrement votre attention sur le budget consacré à la politique d'aide aux personnes handicapées.

Une fois de plus, nous manifestons notre grande inquiétude au sujet des personnes en situation de handicap de grande dépendance et ayant des besoins complexes.

Nous vous rappelons que **la Belgique a été condamnée en 2013** pour carences graves dans l'accompagnement et l'accueil des personnes handicapées de grande dépendance. Nous comptons le rappeler aujourd'hui-même dans le cadre d'une rencontre organisée par l'Etat fédéral autour de la mise en œuvre des recommandations du deuxième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) belge. Le GAMP a déposé son rapport auprès de l'ONU dans la cadre de l'application de la Charte universelle des Droits de l'Homme, et des questions autour du handicap ont été retenues.

Le GAMP ne compte pas en rester là. Nous alerterons aussi le Comité Européen des Droits Sociaux qui a condamné la Belgique il y a bientôt 7 ans, si la COCOF ne répond toujours pas, comme promis dans le cadre du Plan Grande Dépendance, aux exigences du Conseil des Ministres européen. Nous sommes en effet extrêmement inquiets par rapport aux points suivants :

- **Le renforcement des normes d'encadrement** pour les personnes ayant des besoins complexes, annoncé dans le cadre du décret Inclusion voté par le Parlement en 2014. Six années seront passées bientôt et encore rien à l'horizon, sauf des promesses qui se répètent d'année en année !
- La mise en oeuvre d'une **véritable politique inclusive du handicap** par un arrêté définissant des normes adaptées aux **petites structures de logement et accueil**. Le Parlement a pourtant accueilli ce 12 novembre un colloque sur le logement inclusif. Là aussi, 6 ans que les personnes handicapées et leurs familles attendent de pouvoir vivre comme tout un chacun !
- La mise en oeuvre de la **résolution autisme** votée cette année par le Parlement et notamment les services les plus attendus par les parents. Ces derniers réclament des interventions de **stimulation intensive précoce** des enfants diagnostiqués ou présentant des signes alarmants d'autisme. Ce afin de leur donner les plus grandes chances d'évolution positive et éviter ainsi les sur-handicaps éducatifs dont nous connaissons les graves ravages à l'âge adulte. Devrons-nous attendre encore 6, 10, 20 ans pour obtenir ce qui est un droit fondamental de l'enfant, l'éducation adaptée ?

Aujourd'hui, vous, nous élu.e.s, allez voter le budget qui vous est proposé dans des conditions budgétaires que nous connaissons, mais qui ne justifient pour aucune raison - comme l'a pointé le Comité Européen des Droits Sociaux dans sa condamnation de l'Etat belge et de la COCOF - le non-respect des droits des personnes handicapées.

Merci d'y penser lorsque vous interrogerez le Gouvernement au sujet du handicap et vous voterez ce budget. Nous serons présents aux deux séances et vous entendrons à ce sujet.